



AVERNES

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Chères Avernoises, chers Avernois,

SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Actualités de la commune
3. Etat civil
4. En bref
5. Activités à l'école du bourg
6. Coin Culture
7. Vœux du Maire et du Conseil municipal le 10 janvier 2015
8. Agenda prévisionnel des manifestations 2015
9. Sport et loisirs
10. Environnement

2015 commence bien mal pour notre pays. Je souhaite que nous ne connaissions plus les atrocités de ces derniers jours que je condamne et combats avec fermeté. Défendons plus que jamais les valeurs de liberté et de démocratie envers et contre tout. J'ai une pensée pour tous ceux qui souffrent, que 2015 leur apporte un peu de réconfort.

Sur le plan économique et social, 2015 sera encore une année difficile, mais je suis sûr que nous allons rebondir pour trouver des jours meilleurs.

Le Conseil Municipal s'associe à moi pour souhaiter à toutes les Avernoises et tous les Avernois une bonne année 2015. Je voudrais qu'elle se déroule dans la bonne humeur, la convivialité, la tolérance, et le respect de l'autre.

Je souhaite à la commune d'avoir la possibilité de pouvoir répondre aux besoins de ses habitants dans un climat de solidarité et d'échange.

Le 10 janvier, le Conseil Municipal et moi-même avons organisé pour la première fois une réunion pour les vœux et pour rendre compte des activités 2014 et des projets 2015. Vous êtes venus nombreux. Nous vous remercions pour votre confiance.

Je voudrais terminer en citant Antoine de Saint Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le Cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ».

Daniel Bailleux

Actualités de la commune

Fête d'Halloween le 31 octobre 2014



La municipalité s'est associée à la fête d'Halloween le 31 octobre dernier, transformant pour l'occasion la Mairie en lieu hanté de gentils monstres offrant des bonbons aux enfants qui arpentaient les rues. Rendez-vous l'année prochaine pour partager à nouveau ce moment de fête avec tous les enfants de la commune et leurs parents.

Cérémonie du 11 novembre 2014



Le 11 novembre 2014, nous avons commémoré le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice 1914/1918 en présence de monsieur le Maire, de ses Adjointes et Conseillers Municipaux.

Nous avons apprécié la présence de nombreux enfants des écoles qui nous ont accompagnés au cimetière et ont déposé des bouquets de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France au cours de la guerre 1914/1918.

Nous nous sommes retrouvés salle Joseph Kessel pour un apéritif offert par la Municipalité suivi du repas des Anciens Combattants et de son traditionnel après-midi dansant.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée du souvenir. Marcel JORION.

Formation au défibrillateur le 29 novembre

Le 29 Novembre 2014 de 11h à 12h30 a eu lieu à la salle Joseph KESSEL une session de formation sur l'utilisation du défibrillateur et sur les gestes de premier secours. Cette formation organisée par la mairie d'Avernes était animée par Monsieur GILARD, pompier de Paris.

15 personnes ont participé à cette première session dont le maire Daniel BAILLEUX, deux conseillers municipaux, une partie de notre personnel municipal, deux de nos institutrices Rebecca BISCHOPS et Virginie CRECY que nous remercions tout particulièrement de leur présence, ainsi que quelques Avernois.

Grâce à un matériel adapté et à une démonstration pédagogique assurée, nous avons pu apprendre ou réapprendre ces gestes qui sauvent environ 10 000 personnes par an.

Une autre session de formation sera planifiée au premier trimestre 2015, ouverte à tous dans la limite des places disponibles. Christian LE HETET.

Noël des enfants et repas des anciens les 13 et 14 décembre 2014

Météo du Samedi 13 et du Dimanche 14 décembre 2014 à Avernes : Grisaille, bruine, vent glacial, brouillard...Sauf à la salle Joseph KESSEL !



En effet, samedi après-midi, les moins de 6 ans étaient invités à un spectacle qui nous a entraînés sur les banquises au pays des Inuits parmi les baleines, les ours blancs et les phoques. Après un goûter pour les enfants et une pause-café et gâteaux maison pour les parents, notre invité d'honneur est enfin arrivé. Le Père Noël, les bras chargés de cadeaux, a remis à chacun des enfants présents un jouet. L'ambiance était très joyeuse et chaleureuse.



Dimanche, c'était les seniors qui étaient conviés pour un déjeuner de fin d'année. Pour notre grand plaisir, soixante-dix seniors ont répondu à notre invitation. Après un succulent repas préparé par notre traiteur, Le Château de REILLY dans l'Oise et un excellent café offert par Monsieur et Madame RICHARD, torréfacteurs à Avernes, les danseurs s'en sont donnés à cœur joie au rythme de l'orchestre. Le brouhaha des conversations et les éclats de rire nous ont confirmé que la bonne humeur régnait dans la salle KESSEL. Là encore, l'ambiance a été très chaleureuse. A l'issue de l'après-midi, il a bien fallu se résoudre à se séparer et, pour terminer ce moment agréable, un colis ou une boîte de chocolat a été offert à chaque convive.

Tout cela a été possible grâce à l'aide des bénévoles qui ont été heureux d'organiser et de participer à ces moments de joie. A l'année prochaine. Patricia FURLAN

Vœux du Maire et galette des rois le 10 janvier

La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée à la salle Joseph Kessel en présence de plus de 200 personnes. Une première dans notre village saluée par l'ensemble des participants. Suite au discours du Maire, une part de galette et un verre de cidre étaient offerts aux participants. Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient les Avernoises et les Avernois de leur présence.

Rassemblement à Sagy le 11 janvier

M. le Maire, des membres du Conseil municipal et des habitants d'Avernes ont participé dimanche 11 janvier à la

marche silencieuse organisée par la Marie de Sagy en mémoire de l'attentat contre le journal Charlie Hebdo, et de la prise d'otage dans une épicerie à Vincennes, et faisant au total 17 morts et de nombreux blessés.

Etat civil

Décès

- Madame BOULET épouse MARTY Albertine, Madeleine, Robertine est décédée le 14/11/2014
- Monsieur PARENT Jean, Michel, Roger est décédé le 22/11/2014

En bref

Recensement de la population française



La campagne de recensement a commencé le 15 janvier pour une durée d'un mois. Réservez votre meilleur accueil à nos deux agents recenseurs, Mme Monique Martin et M. Michel Martin !

Pour rappel, le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement ...), et sert pour ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, rénovation des quartiers, transports, ...). Il aide enfin les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Trésorerie de Vigny

Depuis sa création, la Direction Générale des Finances Publiques a procédé à divers aménagements de ses structures pour offrir un service de qualité et un interlocuteur unique aux usagers. Dans ce cadre et à compter du 1er janvier 2015, les usagers de notre commune devront effectuer toutes les démarches concernant les impôts (renseignements, changement de situation, paiement, réclamation...) dans un même endroit à l'adresse suivante :

Service des Impôts des Particuliers de Cergy-Pontoise
2 avenue Bernard Hirsch, CS 20106, 95093 Cergy Pontoise
Téléphone : 01.30.75.77.96

Association Domi Vie



Vous ne pouvez pas cuisiner, vous êtes seul(e), vous devez suivre un régime, vous êtes fatigué(e) des suites d'une hospitalisation, vous êtes temporairement immobilisé(e).

L'association Domi Vie livre vos repas à domicile. Pour tout renseignement : 01 34 66 44 88 ou www.associationvie.fr

Taxi de la CCVC

Service de proximité, le transport à la demande est désormais organisé selon deux secteurs géographiques. Le secteur d'Avernes est desservi le lundi matin, mardi après-midi, mercredi après-midi, jeudi matin, vendredi après-midi. Il offre aux habitants de la CCVC la possibilité de se déplacer sur

réservez du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 sauf les jours fériés. Exemple d'utilisation :

- Vous rendre à un rendez-vous à l'hôpital ou à la clinique
- Prendre collectivement le train ou le RER
- Effectuer des courses pour les moins valides
- Emmener des enfants à des activités

Les tarifs sont fonction de la distance (remise d'un coupon) :

- De 0 à 10 kms : 5 € (coupon rouge)
- Plus de 10 kms : 8 € (coupon violet)

Pour toute réservation contacter M. MOUSTIN au 01 34 66 16 93 ou sur son portable : 06 98 30 27 08

Entreprise JCMMP

L'entreprise JCMMP est une entreprise de transports Travaux Publics (camions bennes, grues, ...) située 2 place du marché à Avernes. Téléphone : 06 20 53 84 47.

Activités à l'école du bourg

Classe de CM1 CM2 : Les contenances



Nous avons fait quelques expériences sur les contenances avec de l'eau. Nous disposions de : une bouteille d'eau, un verre doseur, un entonnoir, un seau avec de l'eau.

Nous devons avec le verre doseur mettre la quantité d'eau demandée (ex: 250 mL). Une fois la quantité d'eau mesurée, nous devons la verser dans la bouteille grâce à l'entonnoir. Ensuite, nous faisons une

graduation sur la bouteille et nous devons répéter ce geste. A la fin de l'expérience nous avons obtenu une bouteille graduée. Loane, Damien, Solène, Raphaël.

Classes de CP CE1 et CM1 CM2 : Sortie au château de Villarceaux



Le Lundi 24 Novembre nous sommes allés visiter une exposition au domaine de Villarceaux. Nous avons vu des œuvres réalisées par des enfants dans le cadre de l'association face à face. Ensuite les deux classes ont participé à un atelier. Les CM1 CM2 devaient imaginer un jardin : Il fallait dessiner un jardin avec des pastelles puis le décorer avec des matières végétales. Les CP CE1 ont créé une scène de théâtre sur le thème d'Halloween.

Classe de PS MS GS



Les enfants de moyenne section ont travaillé sur l'album "La grenouille qui avait une grande bouche". Nous avons lu l'histoire, travaillé la compréhension. Les enfants ont fabriqué les personnages en art plastique et ont appris les

dialogues de l'histoire. Puis ils ont joué l'histoire dans les 3 autres classes de l'école devant les autres enfants.



Classes de PS MS GS et CP CE1

Le 22 septembre les classes de PS-MS-GS et CP-CE1 sont allées au château de Gadancourt visiter une exposition d'artistes contemporains.. Nous avons pu observer des sculptures, peintures et gravures.

Classe de CP CE1



Les élèves de CP et CE1 ont travaillé la lutte en EPS...



... et ont préparé deux cadeaux de Noël : une carte et un cadre.

Classe de CE2 CM1 : Activités sur le temps des APC



Les CE2 ont réalisé un théâtre d'ombres en mettant en scène un conte africain lu en classe. Ils ont fabriqué des marionnettes et des décors en papier et se sont répartis les rôles.



En lien avec le programme d'Histoire, les CM1 se sont attelés à la fabrication d'un château fort en carton à partir du matériel rapporté de la maison.

Rébecca BISCHOP et l'équipe enseignante
site internet de l'école : blog.crdp-versailles.fr/ecoleavernes

Coin Culture

La citation du mois



« Le devoir de la comédie étant de corriger les hommes en les divertissant, j'ai cru que, dans l'emploi où je me trouve, je n'avais rien de mieux à faire que d'attaquer par des peintures ridicules les vices de mon siècle. ».
Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière
(Paris, 1622 – Paris, 1673)

Comédien, auteur et metteur en scène, mais aussi chef de troupe de l'illustre Théâtre. Molière est l'homme de théâtre complet par excellence. Élargissant sa gamme de la farce bouffonne à la psychologie élaborée, il a su élever la comédie

(jusqu'à-là considérée comme un art mineur) au rang de chef d'œuvre.

On garde souvent, et malheureusement, un mauvais souvenir des lectures de ses pièces, emmitouflé dans notre timidité, sur les bancs d'école... Mais celui qui comprend l'esprit de Molière, nous donne à voir des pièces qui restent encore incroyablement drôles, justes, pertinentes et contemporaines.

Né à Paris en 1622, Jean-Baptiste étudie dans un collège jésuite, puis exerce pendant quelques mois le métier d'avocat, avant d'hériter de la charge de tapissier du roi.

C'est en 1643 qu'il fonde l'illustre Théâtre, avec Madeleine Béjart, sa future épouse, et en 1644 il devient Molière (à cette époque, le métier de comédien est très mal vu par l'Église, et pour éviter la honte à leur famille, les comédiens prenaient un pseudonyme... Poquelin ne révéla jamais, pas même à ses plus proches amis, pourquoi il avait pris celui-là...).

Au départ, Molière se revendique tragédien, mais ses tragédies sont des échecs, et en 1645, c'est la faillite de l'illustre théâtre...

Il fonde, avec Madeleine, une nouvelle troupe qui tourne en province pendant treize ans. Leurs farces (petites pièces bouffonnes et satiriques) remportent de grands succès. En 1658, la troupe regagne Paris, et triomphe un an plus tard avec les Précieuses ridicules. Molière devient un auteur adulé, jalosé, redouté. En 1661, il crée avec le musicien Lully la comédie-ballet. Le roi Louis XIV est enthousiaste.

En 1662, après avoir rompu avec Madeleine, il épouse Armande Béjart, de 20 ans sa cadette, dont on croit encore aujourd'hui qu'elle était la fille de Madeleine. Mais les documents de l'époque (dont l'acte de mariage) donne Madeleine comme la sœur aînée d'Armande, et non comme sa mère... encore un mystère sans réponse...

En 1664, l'École des femmes est accusée d'être blasphématoire. Et quelques mois plus tard, les dévots font interdire une pièce qui dénonce l'hypocrisie religieuse, c'est Tartuffe. Molière obtient néanmoins la protection du Roi, mais en 1665 son Dom Juan provoque un nouveau scandale, et en 1666, Le Misanthrope reçoit un accueil mitigé. Il lui faudra attendre 1668 pour connaître de nouveaux triomphes avec Tartuffe, 1670 avec le Bourgeois gentilhomme, et février 1673 avec le Malade imaginaire. C'est à la quatrième représentation de cette dernière, le 17 février, que Molière, prit de convulsions à la fin du troisième acte, décéda chez lui (et non pas sur scène !) à son domicile parisien. N'ayant pas eu le temps de recevoir l'absolution, il est enterré de nuit, sans inhumation chrétienne.

A la radio : Postcastez gratuitement : "la marche de l'histoire" sur France Inter du 29 décembre 2014 au 2 janvier 2015, 5 volets passionnants consacrés à Molière.

Au cinéma : si vous avez l'occasion de voir « Molière », film de 1978, d'Ariane Mnouchkine, avec Philippe Caubère, vous passerez 260 minutes de bonheur !

Et au théâtre ? Partout... ses pièces se jouent dans tous les théâtres... reste à trouver les bonnes mises en scène... Si vous avez des tuyaux, merci de les partager ! Vous pouvez aussi vous rendre au Théâtre de l'Usine pour y voir : Poquelin, l'entretien exclusif, spectacle à partir de 10 ans mais il faudra attendre le mois de mai... David LESNE.

Stage théâtre

La compagnie ICI.Théâtre ! vous propose des stages, à la salle Joseph Kessel.

Stage ADULTES : Dimanche 1er février, de 10h à 17h

Découverte du théâtre et du jeu du comédien à travers des techniques ludiques à la portée de tous. Vous découvrirez les

grandes lignes et les grands axes de travail que nous développons au sein de l'atelier du lundi soir, à Avernès.

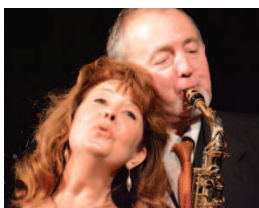
Stage ENFANTS (de 7 à 11 ans) - Du lundi 16 au jeudi 19 février, de 10h à 12h30.

Quelques jours pour partir à la rencontre de sa capacité à exprimer, à jouer des sentiments, des personnages, à inventer des histoires... c'est aussi la rencontre avec l'autre, l'écoute, l'attention... Pour cela nous jouerons en groupe ou devant les autres grâce à des exercices de jeu dramatique et à des improvisations dirigées. Le stage se terminera par une séance ouverte aux parents le jeudi 19 février à 11h.

Renseignements et Inscriptions : David Lesné et Véronique Antolotti au 06 95 20 37 22

Jazz à Avernès le 9 novembre 2014

A Avernès, sur la scène de la salle Joseph Kessel, Claude Tissendier nous a présenté une nouvelle formation encore inédite : son groupe « Swingology », avec un trompettiste très talentueux, Jérôme Etcheberry, un bassiste remarquable, Jean-Pierre Rebillard, et un batteur efficace, discret, mais très inventif : Alain Chaudron, qui nous a réservé un solo de batterie très en phase avec le rythme du morceau, mais très varié et enthousiasmant.



Le guitariste Gilles Réa ayant, pour des raisons personnelles, déclaré forfait, Claude Tissendier avait fait appel à Patrice Galas, un pianiste exceptionnel qui ne se départit jamais de son sang-froid mais qui est inventif en diable.

Puis ce fut l'arrivée sur scène, comme une tornade, de Gilda Solve, en super forme. Sa présence sur scène est toujours assez impressionnante, et son charme opère toujours.

Elle nous a interprété de grands standards de jazz, provoquant beaucoup d'émotion dans la salle quand s'est mise à chanter « Les Feuilles Mortes » d'une manière extrêmement sensible...

En duo avec Patrice Galas au piano, elle a aussi interprété un medley complètement improvisé, et plein de charme. Philippe BESSODES

Pour tout renseignement, contacter Philippe Bessodes au 01 30 39 28 69 – email : philippe-bessodes@bbox.fr

Chorale du SIMVVO



Depuis octobre, un nouveau chœur a vu le jour à l'antenne du SIMVVO de Vigny. Nous sommes déjà une vingtaine de participants réguliers, dont plusieurs d'Avernès. Alors nous organisons un co-voiturage le vendredi soir pour nous rendre à la répétition de 19h30.

Notre chef de chœur s'appelle Chin-Yen. Exercices de relaxation en début de séance, puis quelques 'vocalises' et enfin nous voilà chantant, voix par voix, puis tous ensemble, un répertoire plutôt classique.

Bien que jeune formation, avec des chanteurs débutants aussi bien que confirmés, nous avons donné notre premier concert le 19 décembre, avec la chorale de Marines, qui étudie les

mêmes chants. Et parce que nous y avons pris goût, nous avons donné deux autres concerts de chants traditionnels russes, avec Marines et Aubergenville les 18 et 25 janvier derniers.

Encore beaucoup de projets sont en gestation : concert RETINA à Marines, concert dans l'église d'Avernès, une sortie musicale à l'opéra.

Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre, quel que soit votre niveau : c'est juste pour le plaisir ! Renseignements : Bertrand BRIANÇON – email : bert.briancon@gmail.com – mob 06 61 70 33 08

Le mot de Mme Jacqueline Hautbout

Je me nomme Jacqueline HAUTBOUT et je suis Avernoise depuis maintenant 35 ans.

Vous me connaissez peut-être déjà par le biais des œuvres que j'ai eu l'occasion d'exposer dans différents salons de peinture valdoisiers.

Du plus loin que je m'en souvienne, j'ai toujours aimé dessiner et peindre. Travaillant dans un tout autre domaine, ce plaisir est longtemps resté le petit bonheur réservé à quelques moments volés.

En 2001, j'ai découvert le Pastel. J'ai été immédiatement séduite par cette technique proche du dessin, qui favorise l'expression artistique et permet tous les effets : douceur et vigueur, flou et précision.

La pose des couleurs, dont la palette est d'une incroyable richesse est un véritable bonheur. J'aime ce contact avec la matière et voir mon travail se construire, petit à petit, sous mes doigts. J'ai, avec assiduité et gourmandise, suivi les cours, puis les stages de maîtres pastellistes.

J'ai également voulu tester l'Aquarelle en participant aux stages d'une pontoisienne de renom. La démarche de cette technique est totalement différente, mais tout aussi passionnante.

L'Aquarelle, c'est un peu l'aventure, en raison de la prédominance de l'eau, l'électron libre.

A ce jour j'ai réalisé de nombreux tableaux figuratifs, mais j'avoue avoir une prédilection pour les natures composées. J'aime jouer avec les ombres et les lumières et donner vie aux objets.

Je souhaite pouvoir faire rêver un instant ceux qui regardent mes tableaux, les faire entrer dans mon univers et attirer leur attention sur ce qu'ils n'auraient peut-être pas vu ou pas de cette façon.

Je vous donne rendez-vous sur le site d'ArtQuid qui héberge quelques-uns de mes tableaux à l'adresse suivante : www.ArtQuid.com/jacqueline.hautbout ou à l'occasion d'une exposition où j'aurai grand plaisir à discuter avec des Avernois. Jacqueline HAUTBOUT.

Des nouvelles de la bibliothèque

La bibliothèque vous accueille les

- mercredi de 14h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires)
- vendredi de 16h à 18h30 (sauf vacances scolaires)
- samedi de 10h00 à 12h00

Vous pouvez venir y consulter ou emprunter livres ou CD pour enfants et adultes, de nombreux ouvrages sont disponibles : nouveautés de l'actualité littéraire, romans, romans policiers ou de terreur, documentaires (sciences sociales, histoire, art, cuisine, jardinage, sport, humour, poésie...), bandes dessinées, ouvrages en gros caractères et livres sonores.

Les ouvrages sont renouvelés régulièrement grâce au système de prêt de la bibliothèque départementale, ce qui vous permet

en outre de commander les livres qui vous intéressent. Certaines revues sont aussi à votre disposition : revues littéraires (Lire, Pages), Géo, Votre beauté, Paris-Match, ...

L'équipe de bénévoles vous donnera également avec plaisir des conseils et vous fera partager ses coups de cœur.

Des réunions mensuelles d'échanges sur nos lectures, ouvertes à tous, sont organisées le jeudi après-midi et le lundi soir. Les dates de ces réunions sont affichées à l'entrée de la bibliothèque et mises à jour en permanence sur le site de la mairie. Prochaine réunion: Lundi 2 février à 20h30 à la bibliothèque. Vous y serez les bienvenus

Pour les enfants, Catherine Briançon reçoit tous les 15 jours les classes qui viennent toujours avec autant de plaisir découvrir de nouveaux albums ou BD et écouter les lectures de Catherine.

Comme les années précédentes, des rencontres avec des auteurs, enfants et adultes sont en cours de programmation. Vous serez tenus informés de l'avancement de ces projets.

La bibliothèque poursuit son informatisation et nous espérons pouvoir cette année enregistrer l'ensemble de nos ouvrages et envisager la mise en ligne de notre catalogue pour permettre aux lecteurs de consulter et de réserver les livres en ligne. Christine BESSODES.

Vœux du Maire et du Conseil municipal le 10 janvier 2015



Étaient présents : 220 Avernois, M. Michel GUIARD - président de la CCVC, M. Guy PARIS - conseiller général & maire de Sagy, M. Michel ABRAHAM - maire de Théméricourt, M. Marcel ALLEGRE - maire de Frémainville, M. Michel CATHALA - maire de Guiry, M. Michel NOURY - maire de Gadancourt, Madame Rébecca BISCHOPS - directrice de l'école du Bourg, le père Sébastien de la paroisse d'Avernes et Marines.

La présence de nombreux Avernois témoigne de leur attachement porté à la commune et aux actions menées par le conseil municipal. Il y a 9 mois, nous avons été élus sur un programme. Aujourd'hui nous rendons compte de nos activités en 2014 et de nos projets pour 2015.

Ecole

Effectifs : 4 classes, 79 enfants, 4 enseignantes, 1 ATSEM

Etude surveillée : elle est en place depuis début novembre 2014. Une dizaine d'enfants seulement sont inscrits, loin du besoin exprimé par les parents. Pour 2015, nous visons une vingtaine d'enfants, ce qui représenterait un succès.

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) : ce fut un travail conséquent pour aboutir à la mise en place de ces activités nombreuses, diversifiées et de qualité, au nombre de 16 actuellement. Un article y a été consacré dans le bulletin d'octobre 2014. Pour 2015, nous allons poursuivre ce travail,

en espérant élargir encore l'éventail des activités : danse, anglais, ...

Cantine et garderie : Avec l'aide du personnel municipal, ce sont entre 45 et 50 enfants accueillis chaque jour. Je souhaiterais qu'en 2015, l'équipe soit un exemple de vie pour les enfants.

Normalisation des relations entre la commune, le corps enseignant, et les parents d'élèves : En 2014, de nombreuses réunions de travail ont eu lieu dans de bonnes conditions. Pour 2015, je souhaite que continuent ces échanges constructifs et amicaux, comme cela a été le cas dans la mise en place du plan VIGIPIRATE début janvier.

Communication

Permanences à la Mairie : Depuis notre élection, la mairie est ouverte à tous sur rendez-vous, je vous reçois quand vous le souhaitez. Je suis heureux de ces échanges, qui sont riches.

Bulletin municipal : en 2014, 3 bulletins ont été publiés. Pour 2015, nous continuerons sur le rythme d'un bulletin par trimestre. N'hésitez pas à nous soumettre des articles, ce bulletin vous est ouvert.

(mail : avernes.communication@gmail.com)

Livret d'accueil : en 2015, nous allons réactualiser le livret d'accueil, afin de mieux accueillir les nouveaux habitants.

Site internet : en 2014, le site actuel a été mis à jour quasi quotidiennement. N'hésitez pas à le consulter pour être mis au courant de l'actualité du village. Ce site étant devenu obsolète suite au désengagement du conseil général, nous avons commencé dès avril à écrire un cahier des charges et cherché un fournisseur pour créer un nouveau site. Nous sommes actuellement en attente de sa livraison qui devrait être effective dans le 1er trimestre 2015.

Publications diverses : Nous contribuons à la parution de deux guides en collaboration avec la CCVC (un guide touristique et un guide pratique) prévus au 1^{er} semestre 2015.

Vie du village

Brocante : elle a été maintenue en 2014, malgré un laps de temps très court pour sa préparation. Merci donc à tous les bénévoles, au comité des fêtes, au Foyer rural, au club Amitiés-rencontres, qui nous ont aidés dans cette organisation. Elle sera bien sûr reconduite en 2015.

Fête du village – Repas champêtre : Vous êtes venus nombreux. Cette soirée s'est achevée avec un somptueux feu d'artifice, en partie offert par un habitant du village. Là aussi merci à tous les bénévoles et au Foyer rural qui se sont impliqués dans sa préparation. En 2015, cette fête sera à nouveau proposée avec quelques nouveautés.

Journée des Activités et Associations Avernoises (AAA)

Le samedi 13 septembre 2014 a eu lieu la première édition de la « Journée des Associations et Activités Avernoises », en même temps que la journée portes ouvertes de la bibliothèque. Étaient présents : 8 associations et 7 professionnels, et plus d'une centaine de personnes d'Avernes et des alentours, sont venus les rencontrer. Notre village compte au total 12 associations et 22 professionnels (liste complète sur le site). Très contents de cette première, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la deuxième Journée des Associations et des Activités Avernoises, en septembre 2015, souhaitant vous y retrouver plus nombreux. C'est là l'occasion de découvrir toutes les richesses d'Avernes, de se rencontrer et d'échanger.

Calendrier des manifestations 2015 : En novembre 2014, nous avons réuni l'ensemble des associations afin d'établir un calendrier prévisionnel des manifestations culturelles, sportives et festives de 2015.

Environnement

Le silo : acheté en 2006, ce silo est à l'abandon. Notre première action a été de sécuriser le site pour protéger le public de tout accident : mise en place de barrières de protection, coupe des arbres alentours pour éviter que certains ne les utilisent pour pénétrer dans le hangar.

Dès juillet 2014, nous avons déposé une demande de permis de démolir complémentaire, pour le hangar et la tour en béton, qui n'étaient pas inclus dans le premier permis. Après de nombreux échanges et négociations, nous avons obtenu ce permis fin novembre.

En parallèle, nous avons consulté 9 entreprises de démolition et obtenu 3 devis, et l'un sera sélectionné en ce début d'année. L'ensemble des bâtiments sera détruit, à l'exception de 2 murs en pierre de l'ancien bâtiment, que l'architecte des bâtiments de France nous a demandé de conserver. L'objectif pour cette démolition est fin juin 2015. Le coût est de 150.000 €. A l'issue de cette opération la commune disposera d'un terrain de 6000 m² à réhabiliter.

Dès maintenant, si vous avez des idées, avis sur l'aménagement de ce terrain, vous pouvez nous déposer vos suggestions. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce chantier dans les bulletins et par réunions.

Le columbarium : en 2013, le conseil municipal a décidé de construire un columbarium de 12 cases et un jardin du souvenir. Ce projet a été réalisé en 2014 en collaboration avec le PNR Vexin. Nous en avons profité pour régler quelques problèmes au cimetière : écoulement des eaux de pluie, emplacement pour les déchets verts, réalisation de cadres en bois autour de certaines tombes. Le coût de l'opération est de 19.150 €HT, dont 10.000 €HT de subvention.

Eclairage public : Chaque année, l'éclairage public coûte 13.000 € de consommation électrique. Avec M. Legeay, dont c'est le métier, nous avons fait un état des lieux de notre installation d'éclairage public : elle a besoin d'une remise en état importante. Une remise en ordre de fonctionnement et de sécurité est prévue pour fin mars 2015, pour un coût de l'ordre de 15.000 €HT.

Sécurité routière : La commission sécurité routière a rencontré à deux reprises le Conseil général afin de :

- définir le cadre réglementaire, en particulier rappeler le périmètre des prérogatives du Maire dans sa commune,
- faire ensemble le tour du village pour définir les premières mesures urgentes à mettre en place.

Il est à noter que les limitations de vitesse et tout ce qui a trait à la circulation automobile dans le village relèvent du pouvoir de police du Maire. Néanmoins, les mesures appliquées sur les deux routes départementales qui traversent le village, à savoir la grande rue et la rue du château, doivent recevoir l'aval du Conseil général.

Les objectifs fixés pour la sécurité routière sont :

- ralentir la vitesse des véhicules dans le village
- permettre aux piétons de circuler sans danger

La commission sécurité routière appuyée par le Conseil général va mener des études sur la circulation dans le village sur l'année 2015 :

- mise en place de 4 compteurs dans les rues du village de manière à mesurer le nombre et la vitesse des véhicules circulant,
- organisation de réunions à la Mairie qui regrouperont les habitants et les membres de la commission sécurité routière afin de débattre des dispositifs de sécurisation possibles, par exemple la matérialisation sur le sol de

places de parking sur la chaussée afin d'organiser un stationnement en alterné.

Les travaux résultants pourraient être réalisés sur la période 2015-2016.

La station d'épuration : Dès le début du mandat nous avons interdit l'entrée de la station au public en réparant les portes d'entrée et en protégeant certaines cuves ouvertes par des grilles. Notre station, bien que parfaitement fonctionnelle, est vieillissante car en service depuis plus de 40 ans, et présente des signes de fatigue physique. Une étude est lancée pour prévoir, à terme, sa remise en état.

La signalisation : Depuis octobre 2014, nous menons un projet de signalisation des édifices institutionnels (mairie, église...) et des édifices à caractère commercial. Elle devrait être mise en place avant fin 2015.

Sécurité incendie : Début 2015, tous les bâtiments communaux ont été équipés d'extincteurs neufs. Cette opération a été rendue indispensable suite à un inventaire de sécurité réalisé en 2014.

Le poste : A ce jour, suite à des négociations, le bureau de poste d'Avernes est maintenu jusqu'au 30 juin 2016. Fin 2015, nous devons décider du maintien ou non de ce service, avec la reprise par la commune comme seule solution actuellement. Toute bonne idée est bienvenue.

Le chauffage de l'îlot communal (mairie, école) : Ce chauffage est assuré par deux chaudières, l'une au fuel, l'autre au gaz, toutes deux en fin de vie. En 2015, nous allons étudier plusieurs points :

- l'isolation des locaux
- le chauffage à mettre en place
- le mode de régulation en fonction du local
- le financement

Toute compétence sur le sujet est la bienvenue pour nous aider dans cette lourde tâche, impliquant des financements importants. L'objectif est un bilan et un choix pour fin avril 2015 et une réalisation pour fin août.

PLU : Nous sommes tenus par la loi, avant mars 2017, de transformer le Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU doit décrire le développement de notre village pour les 30 années à venir. C'est un gros travail que nous devons commencer dès à présent. Le coût des études préalables est de l'ordre de 40.000 à 50.000 €.

Travaux dans le village : Sont prévus :

- Remise en état du mur du cimetière
- Mur d'enceinte de la mairie, côté jardin
- Enlever les deux groupes d'arbres qui poussent dans les murs de l'église
- Remise en état des pavillons de chaque côté de la mairie
- Enfouissement des lignes rue d'Enfer, rue des prés. L'enfouissement rue de Chantereine et chemin du val des vignes a été achevé fin 2014.

Protection de l'environnement : la commune n'utilise plus de pesticides ni d'herbicides.

Divers :

- Avernes participera en 2015 aux jeux inter villages, pour la première fois.
- Accueil des nouveaux habitants tout prochainement

Daniel BAILLEUX

Agenda prévisionnel des manifestations 2015

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
10 janv	Vœux du maire et galette	Comité des fêtes	J.Kessel
20 janv	Galette des rois	Amitié rencontre.	J.Kessel
31 janv	Bourse jouets & puériculture	APEB	J.Kessel
1 ^{er} février	Stage théâtre pour adulte	Atelier théâtre	J.Kessel
1 ^{er} février	Sortie théâtre "Joyeuses Pâques"	Amitié rencontre	Meulan
7 février	Cassoulet	Foyer rural	J.Kessel
16-19 fev	Stage théâtre pour enfant	Atelier théâtre	J.Kessel
8 mars	Thé dansant	Le Souvenir	J.Kessel
19 mars	Cérémonie Guerre d'Algérie	Le Souvenir	J.Kessel
21 mars	Journée « bien-être »	ASLA	J.Kessel
28 mars	LOTO	APEB	J.Kessel
29 mars	Journée "Peintres à Avernès"	Comité des fêtes	J.Kessel
4 avril	Big band Jazz du SIMMVO	Comité des fêtes	J.Kessel
8-15 avril	Voyage à Gien	Amitié Rencontre	
11 avril	Jeux inter-villages	Comité des fêtes	
11 avril	Séance cinéma	Comité des fêtes	J.Kessel
19 ou 26 avril	Pétanque	Foyer rural	
5 mai	Repas	Amitié rencontre	J.Kessel
8 mai	Cérémonie et repas	Le Souvenir	J.Kessel
8-10 mai	Fête des voisins		
16 mai	Cabaret	Foyer rural	J.Kessel
26 mai	Repas dansant	Amitié rencontre	J.Kessel
31 mai	Fête des mères	Comité des fêtes	
18 juin	Sortie guinguette	Amitié Rencontre	
20 juin	Fête de l'école	Ecole & APEB	Ecole
21 juin	Brocante d'Avernès	Comité des fêtes & Foyer rural	
27 juin	Concert chorale	SIMMVO	Eglise
... juin	Pièce de théâtre	Atelier théâtre	J.Kessel
... juin	Boom des collégiens	Comité des fêtes	J.Kessel
4 juillet	Podium Rock	Comité des fêtes Foyer rural	J.Kessel
... juillet	Stage théâtre	Atelier théâtre	J.Kessel
12 sept	Journée des associations	Comité des fêtes	
12 sept	Portes ouvertes Bibliothèque	Bibliothèque	
12 sept	Repas champêtre	Comité des fêtes & Foyer rural	Orangerie
19-20 sept	Journée du patrimoine	Comité des fêtes	
... sept	Concert Gospel	Foyer rural	Eglise
31 oct	Halloween	Comité des fêtes	
... oct	Sortie	Amitié Rencontre	
... oct	Thé dansant	Le Souvenir	J.Kessel

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
11 nov	Commémorations, repas et thé dansant	Le Souvenir	J.Kessel
15 nov	Jazz à Avernès	Foyer rural	J.Kessel
... nov	Sortie	Amitié rencontre	
12 déc	Noël des enfants	Comité des fêtes	J.Kessel
13 déc	Repas des anciens	Comité des fêtes	J.Kessel
... déc	Soupe géante	Foyer rural	J.Kessel

Sport et loisirs

Journée « bien-être » le 21 mars 2015

L'association ASLA organise une journée bien-être le samedi 21 mars de 09h00 à 18h00 dans la salle Joseph Kessel et dans la salle polyvalente de l'école. Au menu :

- LIA, abdos fessiers, stretching, ...
 - Réflexologie plantaire, massages californiens, massages assis, ...
 - Ateliers coiffure, esthétique, vente de produits fins, ...
- Pour tout renseignement et inscription, contacter l'ASLA par email : aslavernes95450@gmail.com

Rendez-vous Amitié rencontre

L'association Amitié rencontre vous donne rendez-vous un mardi sur deux à la salle Joseph Kessel, de 14h00 à 18h00, pour un moment de convivialité. Au menu : jeux de société, discussions, goûter, ... Ce moment est ouvert à tous.

Environnement

Analyse de l'eau à Avernès au 09/12/2014

Paramètres analytiques	Valeur	Référence de qualité
Ammonium (en NH4)	< 0,05 mg/L	< 0,1 mg/L
Bactéries et spores (1)	3 – 1 – 0 n/mL	
Chlore libre *	< 0,05 mg/LCl2	
Chlore total *	< 0,05 mg/LCl2	
Conductivité à 25°C	711 µS/cm	200 à 1100 µS/cm
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL	0 n/100mL
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL	0 n/100mL
Température de l'eau *	13,2 °C	< 25 °C
Turbidité néphélométrique	0,38 NFU	< 2 NFU
pH *	7,5 unités pH	6,5 à 9 unités pH

(1) Bactéries aérobies revivifiables à 22°-68h (3n/mL), Bactéries aérobies revivifiables à 36°-44h (1n/mL), Bactéries et spores sulfite-réductrices (0n/mL), Bactéries coliformes (0n/mL)

* analyse faite sur le lieu du prélèvement

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

- Conformité bactériologique : oui
- Conformité physico-chimique : oui
- Respect des références de qualité : oui

Erratum : L'article « Zéro Phyto » paru dans le bulletin du mois d'octobre 2014 a été rédigé par Mme Elodie Desbont